

L'Institut Technique de la Betterave qualifié Institut Technique Agricole

Dans son arrêté du 8 février 2018, le Ministère de L'Agriculture et de L'Alimentation renouvelle la qualification de l'Institut Technique de la Betterave (ITB) comme Institut Technique Agricole (ITA) pour la période 2018-2022. Cette qualification atteste la compétence du personnel de l'ITB (chercheurs, ingénieurs et techniciens), ainsi que la qualité et la portée des travaux menés pour l'amélioration continue de la production de betterave sucrière.

« Cette qualification est une reconnaissance de la pertinence scientifique et technique de nos travaux. C'est aussi la récompense du travail réalisé par toutes les équipes de l'ITB. Cela nous engage dans un projet d'envergure pour les 5 prochaines années » déclare Vincent LAUDINAT, le directeur général de l'ITB.

Les ITA sont des organismes de recherche & développement appliqués, spécialisés par production. Ils ont un rôle d'appui technique, d'expérimentation, d'expertise et transfert. Leur rôle est essentiel dans la création et la diffusion du progrès technique dans leurs filières.

Ils sont rassemblés au sein de l'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA).

A propos de l'ITB

Organisme agricole de recherche appliquée pour la betterave sucrière, l'ITB est le référent technique de la filière betterave à sucre : producteurs de betteraves et fabricants de sucre, d'alcool et d'éthanol.

En accord avec les attentes sociétales et environnementales, il mène des études dans 4 grands thèmes : Génétiques et variétés, Désherbage, maladies et ravageurs, Agronomie et Agroéquipements.

L'ITB en chiffres

8 délégations régionales - 1 pôle d'expérimentation au Griffon (02) - 40 collaborateurs dont plus de la moitié sont situés en région, au plus près des producteurs de betteraves



45 rue de Naples - 75008 Paris

www.itbfr.org



L'ITB est membre du réseau Acta-les instituts techniques agricoles.